

## RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRENEES

Journée interrégionale thématique d'échanges « paysages de Garonne »

4 octobre 2011

Mairie de La Réole (33)

### COMPTE RENDU

#### 47 PARTICIPANTS :

AIROLDI Jean-Pierre, DDTM 33 ; ARAMENDY Jean- François, CAUE 31 ; EVEN Delphine, Arbres et Paysages d'Autun ; BEDEL Cécile, ARPE Midi-Pyrénées ; BERINGUIER Philippe, DREAL Midi Pyrénées ; BREARD Mathieu, Agence Folléa-Gautier ; BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie, DREAL Midi Pyrénées ; BROUELLE Anne, SAFER Garonne-Périgord ; CASTAGNET Bernard, Maire de La Réole et Président de la CDC du Réolais ; CHAMPRES Jérôme, CERTU ; COLLIÉ Jérôme, CG 82 ; COMBES Étienne, Syndicat Mixte du Tescou-Tescounet ; CONSTANS Michèle, ENFA/GEODE ; CORNUAU Pascale, DREAL Midi-Pyrénées ; DAROS Emilie, CDC Val de Garonne Agglomération ; DAVASSE Bernard, ENSAPB/CEPAGE ; DELEBECQUE Luc-Olivier, CRPF Aquitaine ; DIBON Alexandra, CDEP 47 ; DUBOIS Sébastien, CG 82 ; FILIOL de RAIMOND Noëlle, CDC du Réolais ; GALMAN Marina, CDC du Réolais ; GRATEAU Alexandre, ENSAPB/CEPAGE ; HENRIOT Lucie, CDC Vallon de l'Artolie ; HENRY Dominique, ENSAPB/CEPAGE ; HERARD Nathalie, CAUE 47 ; HERRAEZ Claude, DDT 31 ; LABAUME Philippe, URCAUE Midi Pyrénées ; LARRIBAU Carole, CDEP 47 ; LAVIELLE Michèle, DDT 31 ; LEHIMAS Pierre, DDT 31 ; LUGINBUHL Antoine, Associations Passeurs/CEPAGE ; MASSA Céline, URCAUE Aquitaine ; MEUNIER Sabrina, CDC de la Ténarèze ; MILLASSEAU Philippe, CAUE 82 ; NOILHAN Bernard, SAFER Garonne-Périgord ; OLIVIER Stéphane, DREAL Midi-Pyrénées ; PASSICOS Isabelle, SCOT Sud Gironde ; PERAL Ghislaine, CG 33 ; PIEUX Philippe, CAUE 82 ; POZZER Jean-Baptiste, CG 47 ; RAILLARD Richard, DDTM 33 ; ROLDES Jean Louis, DDT 82 ; SCOTT Colette, CDC Vallon de l'Artolie ; SIRVEN Bruno, AFAHC Midi-Pyrénées et Arbre et Paysage 32 ; THIBAUT Jean-Pierre, DREAL Aquitaine ; TOULET Isabelle, SMEAG ; VALETTE Philippe, UTM/GEODE.

#### EXCUSÉS :

ACHAR Elsa, PNR Haut-Languedoc ; AMBROISE Régis, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche ; CALLEDE Didier, Maire de Gironde-sur-Dropt et CDC Réolais ; CHAMARD Eric, DIRSO ; CRUÈGE Matthieu, PNR Pyrénées Ariégeoises ; FALL Edith, CDC du Pays de Langon ; De KERGARIOU Hélène, STAP 09 ; FONTEZ Sabine, Pays Lauragais ; GUERINET Jean-Philippe, DREAL Midi-Pyrénées ; HATTERLEY Alain, DDT 46 ; JARDIN Isabelle, DREAL Midi-Pyrénées ; LEGENDRE Agnès, CAUE Ariège ; LELLI Laurent, DRAAF Midi-Pyrénées ; REILE Adeline, AUAT ; UGLIERA Laurent, DRAAF Midi-Pyrénées.

#### MOTS D'INTRODUCTION

- Bernard CASTAGNET, Maire de La Réole, Conseiller général du canton de La Réole et Président de la communauté de communes du Réolais, souligne l'importance de la thématique de la journée pour sa commune. La Garonne fait partie du patrimoine de La Réole. La Garonne représente à la fois des contraintes (circulation, inondations,...) mais surtout des atouts : candidature au label VPAH (Ville et pays d'art et d'histoire), lien entre territoires voisins, chartes paysagères,...

- Jean Pierre THIBAUT (DREAL Aquitaine) explique que le Réseau Paysage Midi-Pyrénées fait beaucoup envie en Aquitaine, où un gros travail sur les paysages patrimoniaux a été engagé. Ce travail s'inscrit dans une recherche de complémentarité entre sites protégés et paysages quotidiens. Les paysages fluviaux représentent des atouts essentiels mais ils peuvent avoir tendance à se banaliser.

- Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER (DREAL Midi-Pyrénées) pense que le plan Garonne est une bonne occasion de travailler en interrégion. Elle rappelle que le Réseau Paysage Midi-Pyrénées a déjà des contacts avec certains acteurs d'Aquitaine et notamment le laboratoire CEPAGE/ENSAPB. L'objectif est de retrouver une culture territoriale de la Garonne parfois perdue à cause d'approches d'aménagement trop normatives. Le plan Garonne doit permettre de replacer la Garonne au centre des politiques territoriales, comme un bien commun à transmettre.

### **MATINÉE EN SALLE « Nouveaux regards sur les paysages de Garonne »**

Philippe LABAUME (URCAUE Midi-Pyrénées) introduit la matinée en rappelant que le paysage est une question de points de vue mais aussi d'échelles. Les présentations de la matinée permettront de faire varier les échelles de paysage, d'un programme interrégional, jusqu'à des exemples locaux en passant par des approches départementales.

*Remarque : Les panneaux de l'exposition réalisée par les étudiants paysagistes de l'ENSAPB en 2010 au cours de l'étude « Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon » sont présentés dans la salle.*

- **L'axe D du Plan Garonne ou quelle identité culturelle et paysagère pour la Garonne ?**

*Intervenante : Pascale CORNUAU (DREAL Midi-Pyrénées)*

*Support : diaporama disponible sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées*

La présentation de Pascale CORNUAU est organisée en trois grandes parties :

- Une descente de la Garonne en images de sa source à son estuaire.
- La présentation de l'axe D du plan Garonne comprenant 4 mesures prioritaires : mieux connaître et faire connaître les paysages naturels et culturels, restaurer et requalifier le patrimoine et les paysages, valoriser l'image du fleuve Garonne.
- L'évocation des principaux enjeux de la Garonne en termes d'identités culturelles et paysagères.

- **Recueillir les perceptions et les attentes des habitants pour faciliter une dynamique de réappropriation collective du fleuve**

*Intervenante : Isabelle TOULET (SMEAG)*

*Support : diaporama disponible sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées*

Sur base d'un diaporama, Isabelle TOULET présente le programme d'études pilotes « paysage » engagé par le SMEAG dans le cadre du Plan Garonne. Quelques méthodes pour recueillir les perceptions des habitants sont évoquées. Les premiers résultats sont illustrés à partir d'exemples portant sur : des témoignages, des analyses atouts/faiblesses et risques/opportunités, des rendus cartographiques spécifiques,...

#### Commentaires<sup>1</sup> :

- *Le plan Garonne s'articule en 4 axes, comment la transversalité des approches est assurée ?* Le paysage doit permettre d'assurer la transversalité des actions programmées et il servira de modalité d'évaluation des actions mises en œuvre dans les 4 axes. Par ailleurs, pour les projets de territoires et notamment les SCOT le paysage est à considérer comme un des outils de cohérence territoriale.

- *Attention à bien prendre en compte le projet de LGV qui va bouleverser ces territoires.* Cette nouvelle infrastructure, quoique l'on en pense, peut être aussi comprise ou saisie comme une opportunité. Il s'agit donc d'être en situation d'anticipation afin de projeter les modifications à venir et

---

<sup>1</sup> Les questions ou interventions de la salle sont inscrites **en bleu et en italique**.

surtout d'être en mesure de choisir, de s'approprier et de territorialiser, via le paysage, cette infrastructure plutôt que d'en subir les seules contraintes.

- **Garonne en Tarn et Garonne : des paysages du couloir garonnais, au sentier de Garonne.**

Intervenants : Philippe PIEUX (CAUE de Tarn et Garonne) et Sébastien Dubois (Conseil général de Tarn et Garonne).

Support : 2 diaporamas disponibles sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées

Philippe PIEUX développe la situation particulière du couloir garonnais en Tarn et Garonne qui concentre un certain nombre d'enjeux rares en Midi-Pyrénées : espace de confluence, patrimoine hérité d'une histoire de frontière, agriculture, chapelet de villes et villages, communication, installations industrielles... Pour faire face à ces enjeux, plusieurs pistes : l'intercommunalité, les documents d'urbanisme et un projet de charte d'aménagement et de développement durable dans le cadre de l'interSCoT.

Sébastien DUBOIS présente le projet de sentier du corridor garonnais en trois temps :

- la genèse du projet et les études préalables,
- la concertation, la validation et la chronologie du projet,
- un exemple : l'îlot de saint Cassian à Mas Grenier.

- **Entre La Réole et Saint Macaire : définir des orientations paysagères pour développer la qualité et l'attractivité des paysages garonnais.**

Intervenant : Mathieu BREARD (Agence Folléa-Gautier).

Support : 3 diaporamas disponibles sur l'Extranet du Réseau paysage Midi-Pyrénées

Mathieu BREARD présente les premiers résultats de l'étude pilote réalisée autour des communautés de communes du Réolais et des coteaux Macariens dans le cadre du plan Garonne et sous maîtrise d'ouvrage SMEAG. Les enjeux de la Garonne sont abordés à travers 5 thématiques : la nature, l'agriculture, les circulations, l'habitat et les activités. Ces enjeux permettent de proposer des plans-guide sur des sites identifiés lors du diagnostic. Mathieu BREARD évoque rapidement les esquisses pour les sites de La Réole et de Saint Macaire.

#### Échanges avec les participants :

Philippe LABAUME propose aux intervenants de revenir à la tribune afin d'échanger avec les participants.

- *Concernant l'étude « entre La Réole et Saint Macaire » comment s'est articulée la consultation des habitants avec le travail du bureau d'études ?* 18 personnes consultées sur le secteur d'études, les témoignages ont permis d'enrichir l'identification des enjeux.

- *Comment les intercommunalités concernées se sont appropriées la démarche ?* Les élus présents ont été enthousiastes lors du comité de pilotage, proposant d'aller jusqu'à une charte d'engagement des élus. Il est rappelé que l'objectif de l'étude est, à partir des 2 communautés de communes motivées, de pouvoir intégrer dans la réflexion les communautés de communes de l'autre rive et aussi de créer des liens notamment avec les réflexions préalables aux SCoT.

- *Concernant la démarche Plan Garonne, l'orientation « tourisme » est-elle suffisante ? Est-ce que la dimension « projet de territoire des élus est bien prise en compte ?* La démarche cherche à articuler préoccupations des habitants et valorisation touristique. Concernant les projets de territoire, tout le monde n'est pas au même niveau.

- *La sensibilité écologique des espaces et les enjeux « Natura 2000 » ne sont-ils pas sous-estimés, le compromis entre découverte et préservation n'est-il pas parfois difficile à trouver ?* Il y a une articulation à trouver, les circulations douces doivent permettre de découvrir les espaces. Il faut associer l'ensemble des acteurs. Il est vrai que la section de la Garonne en 82 est très riche d'un point de vue écologique. Dans ce département, le Domaine Public Fluvial a été cadastré ce qui est un atout. La loi sur l'eau a modifié le droit « pêcheur » en droit « marcheur ». La loi autorise le passage mais ne l'organise pas ce qui nécessite un gros travail de négociations avec les riverains.

- *Concernant la présentation des paysages du couloir garonnais en Tarn et Garonne, quelles sont les spécificités de ces paysages et comment accompagner la LGV ?* Il est difficile de définir des spécificités, on trouve des lignes de force mais aussi une sorte de chaos. La LGV peut structurer l'espace mais souvent dans le cas d'un aménagement de ce type la seule question posée est : « comment limiter les impacts ? ». La LGV pose aussi la question des points de vue, se met-on dans la position d'un usager pour lequel on peut chercher à mettre en scène les paysages découverts. Par ailleurs les paysages de la Garonne sont multiples, ainsi les travaux de caractérisation des paysages de Midi-Pyrénées effectués par les CAUE de Midi-Pyrénées n'abordent pas la vallée de la Garonne comme une seule entité paysagère. La spécificité de la vallée, c'est aussi la Garonne débordante et la dynamique fluviale. Les franchissements par la LGV devront préserver la mobilité du lit.

- *Qu'en est-il de la sociologie des agriculteurs de la zone d'études La Réole/Saint Macaire, comment ça fonctionne ?* Il s'agit d'espaces productifs et un gros travail est à réaliser pour le maintien de l'agriculture sans imposer de contrainte mais en faisant un travail de sensibilisation : conventions avec des agriculteurs, travail sur le foncier, développement des labels de qualité,...

- *Concernant l'étude pilote de La Réole, pourquoi le traitement de la RN113 n'est-il pas abordé ?* Il s'agit d'un premier jet de préconisations. Les entrées de ville seront abordées dans les phases d'orientation à travers des préconisations dans les documents d'urbanisme. Pour les plans guides présentés, le bureau d'études s'est concentré sur la Garonne.

- *Les plans-guides présentés ne sont-ils pas trop dessinés, ne court-circuite-t-on pas, avec la présentation de solutions graphiques, les étapes de programmation ?*

- *Comment se sont situés les échanges entre connaissance du territoire et représentations ? Cherche-t-on à agir sur les représentations ?* Une première réunion a permis un débat autour des analyses du bureau d'études ce qui a permis un croisement des représentations des personnes consultées. L'étude n'a cependant pas vocation à faire changer les représentations.

- *Parle-t-on assez d'agriculture dans l'étude ? La LGV ne peut-elle être perçue comme un atout par les élus (opportunité d'aménagement foncier) ? Comment peser sur les paysages garonnais face aux activités (exemple des peupleraies en concurrence avec l'élevage ce qui peut nécessiter des interventions publiques notamment sur le foncier) ? Comment aborder les contradictions entre attentes et des habitants et besoins des activités ? Comment inscrire le projet paysager dans le projet territorial ?*

- *En lien avec les difficultés notées pour la mobilisation des jeunes dans les études pilotes, il est signalé que le CG 33 lance un appel à projet auprès des collèges pour des projets pédagogiques en lien avec le paysage.*

- *N'est-il pas étonnant que certaines notions n'aient pas été abordées : mobilité, divagation, trame verte et bleue ?* Il est rappelé que les démarches engagées en sont à leur début, un gros travail est à faire en lien avec les documents d'urbanisme, la trame verte et bleue et le SRCE et les services de navigation.

## APRES MIDI SUR LE TERRAIN : « Des paysages fluviaux à vivre : un projet pour les territoires riverains »

La journée se poursuit par un parcours sur le terrain autour de la Garonne

Intervenants : Bernard DAVASSE (ENSAPB/CEPAGE), Philippe VALETTE (UTM/GEODE), Marina GALMAN (CdC du Réolais) et animation Philippe BÉRINGUIER (DREAL Midi-Pyrénées).

Support : Un dossier très complet remis aux participants, disponible sur l'extranet du réseau paysage



Arrêt n°1 : Bord du Canal latéral à Bassanne.  
Thèmes : limites visuelles et physiques de la plaine alluviale, le grand paysage,...



Arrêt n°2 : Bord de Garonne à Barie :  
Thèmes : histoire du fleuve et de sa dynamique naturelle, des usages, des inondations et des particularités des identités communales.



Arrêt n°3 : La confluence Garonne/Drop à Casseuil  
Thèmes : histoire du fleuve et de sa dynamique naturelle, des usages et des aménagements (calade, quai,...)...



Arrêt n°4 : Entre Dropt et Garonne, la maison éclusière.  
Thèmes : Laisser des lieux secrets sans intervention, ne rien faire c'est aussi avoir un projet pour les paysages. Des projets de paysage économes : régénération spontanée, aménager avec sobriété,...

### ACCÈS À L'EXTRANET DU RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRÉNÉES:

- A partir du site DREACL MP <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

- Codes d'accès : nom d'utilisateur: extra\_mip ; mot de passe: midi123



DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013